



**ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant-Campanile**

**Mardi 24 août 2016, 18 h 45**

**Étaient présentes et présents :**

M. Denis Royer, représentant des parents et président  
M<sup>me</sup> Natalie Blais, directrice de l'École des Cœurs-Vaillants  
M<sup>me</sup> Chantale Côté, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Annick de Warren, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Élane Lajoie, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Marie-Christine Nolet, représentante des parents au comité de parents  
M<sup>me</sup> Claire Permillieux, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Lucie Doyer, représentante du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Lise Blanchette, représentante de la communauté  
M<sup>me</sup> Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (T.E.S.)  
M<sup>me</sup> Hélène Rathier, représentante du personnel professionnel (psychologue)  
M. Assi Patrice Ayé, représentant des parents  
M. Dominic St-Pierre, représentant des parents et vice-président  
M. Simon Bégin, représentant des parents  
M<sup>me</sup> Marie-Ève Jalbert, représentante des parents et trésorière

**Étaient absentes et absents :**

M. Simon Germain, directeur adjoint de l'École Cœur-Vaillant-Campanile  
M. Patrick Dallaire, représentant du personnel enseignant  
M<sup>me</sup> Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant  
M. Jean-Simon Bourgault, représentant du personnel des services de garde  
M<sup>me</sup> Cynthia Cliryx, représentante des parents  
M<sup>me</sup> Sonia Chenel, représentante de la communauté

**Secrétaire du conseil**

M<sup>me</sup> Anne-Marie Lamontagne

## PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

### 1. Ouverture

#### 1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Royer constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 50.  
Il souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

#### 1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M<sup>me</sup> Doyer, appuyée par M<sup>me</sup> Lambert.

### 2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 14 juin dernier

L'adoption du procès-verbal est proposée par M<sup>me</sup> Blanchette et approuvée par M<sup>me</sup> De Warren.

### 3. Interventions du public

Aucune intervention du public.

### 4. Informations générales

#### 4.1. Du président

M. Royer fait part d'un déséquilibre entre les parents représentant les deux écoles au CE. Il souhaite en discuter avec les parents concernés après la réunion afin de régler ce problème.

#### 4.2. De la directrice

M<sup>me</sup> Blais mentionne qu'elle est très heureuse d'accueillir le personnel des écoles CV et CVC pour l'année scolaire 2016-2017.

Elle est très fière des rénovations effectuées jusqu'à présent à l'école CV.

L'école CV accueille maintenant des élèves provenant de 60 pays différents.

M<sup>me</sup> Blais a entamé les démarches concernant le changement de nom de l'école Cœur-Vaillant-Campanile. Elle précise que cela sera un long processus. Le dossier est à suivre.

Elle affirme également qu'un nouveau policier-école sera attribué à CV et à CVC prochainement.

Le thème pour la rentrée à CV sera *Faire le tour du monde en 180 jours*. Celui de CVC sera lié au cinéma.

#### 4.3. De la trésorière

M<sup>me</sup> Jalbert souhaite faire un état de compte du budget.

#### 4.4. De la représentante du Comité de parents

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la dernière réunion du CE.

#### 4.5. Des représentants des membres du personnel

Aucune intervention du personnel.

#### 4.6. Des commissaires

Aucune intervention des commissaires.

### 5. Adoption

#### 5.1. Rapport annuel 2015-2016 du CE (art. 82)

M. Ayé se questionne sur la formulation de la pédagogie entrepreneuriale (page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe). Il suggère de reformuler la phrase expliquant ce terme. La modification sera apportée au document.

Une autre modification est proposée à la page 6 (dernier paragraphe) par M. St-Pierre

L'approbation du rapport annuel à la suite de ces modifications est proposée par M<sup>me</sup> Lajoie et approuvée par M<sup>me</sup> Côté.

#### 5.2. Budget initial annuel de l'école 2016-2017 (art. 95) : remis en octobre

M<sup>me</sup> Blais affirme que le budget sera présenté au CE du mois d'octobre.

### 6. Approbation

#### 6.1. Les services complémentaires et particuliers (art. 88)

M<sup>me</sup> Blais énumère les modifications apportées pour l'année scolaire 2016-2017 :

- Ajout de quatre journées par cycle de dix jours en orthopédagogie à CVC;
- Ajout d'une journée en orthophonie à CVC;
- Ajout de deux journées en psychologie à CVC ;
- Quelques heures ont été ajoutées à CV et à CVC pour une nouvelle T.E.S.

L'aide individualisée reviendra encore cette année. Les enseignants ont aimé cette formule. L'aide aux devoirs sera gratuite pour les enfants en difficulté et elle sera payante pour les parents qui désirent que leurs enfants en bénéficient.

M<sup>me</sup> Denise reviendra à temps plein pour la francisation à CV. M<sup>me</sup> Hélène Boudreault sera, quant à elle, de retour à CVC.

Le programme d'ergothérapie se poursuivra à CV et à CVC dès la rentrée. Il s'adressera aux élèves du préscolaire et du premier cycle.

## 6.2. Projet éducatif (art. 36)

Présentation du document. La version finale, comprenant les dernières modifications, sera déposée sur le Web prochainement.

M. Royer félicite toutes les personnes qui ont travaillé d'arrache-pied sur la réalisation du projet éducatif. Le document est réussi.

L'approbation du projet éducatif est proposée par M<sup>me</sup> Jalbert et appuyée par M<sup>me</sup> Blanchette.

## 7. Informations

L'assemblée générale des parents se tiendra le 20 septembre 2016 à 19 h 15 dans la grande salle de l'école CV.

## 8. Discussion

Aucune discussion.

## 9. Divers

M<sup>me</sup> Lajoie mentionne que les rencontres de parents à CVC ont lieu le même soir pour les élèves de la maternelle à la quatrième année et qu'aucun service de garde n'est offert, ce qui est probablement problématique pour les parents ayant plusieurs enfants.

M. Royer propose la levée de l'assemblée et M<sup>me</sup> Permillieux l'approuve.

La levée de la réunion est constatée à 19 h 55.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice